

Genève : rapport d'observation sur la pauvreté

Le canton de Genève a publié son premier rapport sur la pauvreté. Les deux conceptions de la pauvreté approfondies dans le cadre de ce rapport sont la pauvreté comme relation de dépendance et la pauvreté monétaire. Au total, douze indicateurs sont proposés dans ce rapport dont cinq sont dédiés au lien entre pauvreté et travail, soit à la problématique des bas salaires et de la précarité. Deux traitent de la question des dettes et du surendettement.

Le rapport confirme que le travail peut être un rempart contre la pauvreté et la précarité, il rappelle également qu'un emploi, même à plein temps, ne protège pas nécessairement du risque de pauvreté et souligne que la pauvreté laborieuse est un phénomène présent à Genève, qui est vraisemblablement appelé à augmenter dans les années à venir. Il note que si l'accroissement des inégalités salariales démontré par plusieurs indicateurs devait se poursuivre, il occasionnerait une augmentation du nombre de personnes se situant en dessous du seuil de risque de pauvreté et probablement aussi des personnes ayant recours à des prestations sociales d'assistance. Il conclut qu'en l'absence d'un changement de cap dans les politiques salariales, l'intervention de l'Etat pour remédier à la faiblesse des revenus du travail sera appelée à augmenter, faisant dans les faits peser sur les finances publiques une insuffisance découlant de l'évolution du marché du travail. Le rapport va même plus loin, en admettant la nécessité de lutter contre le désengagement des employeurs, dont l'insuffisance des salaires versés est comblée par les diverses prestations sociales délivrées par l'Etat, notamment les PC familles.

Pour plus d'informations, voir notre rubrique [Social >> Pauvreté >> Lutte contre la pauvreté](#)